



Problème de lasure sur maison neuve ossature bois

Par **Cocardon**, le **29/06/2009** à **20:34**

Bonjour,
La lasure de ma maison, en ossature bois est craquelée et est même devenue sur de nombreuses lames de bois, inexistante. Dans de nombreux endroits des taches blanches sont apparus sur le bardage
Quel recours puis je avoir contre le constructeur sachant que j'ai réceptionné ma maison en aout 2008 ?
Merci pour votre réponse
Cordialement
Jacqueline

Par **Visiteur**, le **30/06/2009** à **09:13**

garantie décennale de dix ans
vous l'avertissez
et vous avertissez son assurance

Par **Cocardon**, le **30/06/2009** à **20:49**

Merci pour votre réponse mais j'ai eu pour information que les travaux de décoration (peinture) n'étaient pas dans la garanti
Qui peut me le confirmer? La lasure fait elle partie de la décoration ?